

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2019**

COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2019

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	6
Évolution des actifs nets	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration de  
COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes à but non lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits de dons et activités d'autofinancement. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018, les créances aux 31 mars 2019 et 2018 et l'actif net présentés aux bilans aux 31 mars 2019 et 2018 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)*

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.*<sup>1</sup>

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.  
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 22 mai 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	28 004	63 706
Compte Avantage Entreprise	56 285	95 515
Débiteurs (note 3)	74 115	61 049
Frais payés d'avance	4 681	4 793
	<u>163 085</u>	<u>225 063</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	47 832	39 206
Apports reportés (note 6)	52 745	117 493
	<u>100 577</u>	<u>156 699</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
AFFECTÉS	22 500	22 500
NON AFFECTÉS	40 008	45 864
	<u>62 508</u>	<u>68 364</u>
	<u>163 085</u>	<u>225 063</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Kamal Chafik  
Président

Lyonielle Aurélie Vallée  
Trésorière

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	2018		2018
	<u>Affectés (note 7)</u>	<u>Non affectés</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	22 500	45 864	68 364
Insuffisance des produits sur les charges	-	(5 856)	(5 856)
SOLDE À LA FIN	<u>22 500</u>	<u>40 008</u>	<u>62 508</u>
			<u>68 364</u>

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.****RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et dons (note 8)	505 979	438 207
Activités d'autofinancement	10 463	10 043
Intérêts et ristournes	770	787
	<u>517 212</u>	<u>449 037</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	462 171	362 900
Mobilier et équipement de bureau	322	8 285
Formation	401	1 951
Sorties et activités	15 055	23 728
Activités de financement	706	770
Poste et frais de bureau	8 755	6 545
Loyer et entretien	600	600
Télécommunications	4 332	4 173
Site Web	322	310
Services bancaires	1 190	1 048
Honoraires professionnels	5 052	24 911
Matériel d'activités	10 247	16 320
Assurances	5 014	5 384
Cotisations	169	211
Représentations	1 961	1 568
Publicité	552	459
Déplacements	6 219	4 892
	<u>523 068</u>	<u>464 055</u>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(5 856)</u>	<u>(15 018)</u>

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(5 856)</u>	<u>(15 018)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(13 066)	(49 858)
Frais payés d'avance	112	782
Créditeurs	8 626	3 338
Apports reportés	<u>(64 748)</u>	<u>50 472</u>
	<u>(69 076)</u>	<u>4 734</u>
<b>SORTIES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<u>(74 932)</u>	<u>(10 284)</u>
<b>VARIATION DU COMPTE AVANTAGE ENTREPRISE ET RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<u>39 230</u>	<u>19 213</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(35 702)	8 929
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>63 706</u>	<u>54 777</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<u><u>28 004</u></u>	<u><u>63 706</u></u>

# **COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2019**

### **1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC. est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 10 octobre 1984. Il est exempté d'impôt sur le revenu.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

- prévenir la délinquance chez les jeunes;
- devenir pour les jeunes une ressource complémentaire à la famille et à l'école;
- sensibiliser les jeunes aux problèmes des individus ou des groupes dans le besoin;
- encourager les jeunes à utiliser leurs temps libres pour exécuter des tâches communautaires;
- permettre aux jeunes d'actualiser leurs compétences au profit de la communauté;
- développer chez les jeunes leur capacité de donner;
- susciter l'engagement des jeunes;
- développer chez les jeunes leur sens des responsabilités;
- favoriser leur sentiment d'appartenance à un groupe par des activités de loisirs;
- encourager la population à découvrir une image plus juste des jeunes;
- devenir une ressource pour les organismes du milieu et pour la population en général.

En cas de dissolution, les biens et avoirs de l'organisme seront légués à d'autres organismes ayant des objectifs semblables.

### **2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés lorsque ces dernières ont lieu.

# COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

### 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous cette forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

#### Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux charges à l'état des résultats.

#### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, du compte Avantage Entreprise et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes de l'encaisse.

### 3- DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Subventions gouvernementales	71 878	56 563
Taxes à la consommation	2 237	4 486
	<u>74 115</u>	<u>61 049</u>

### 4- CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Salaires et vacances	34 500	29 641
Sommes à remettre à l'État	7 779	3 025
Fournisseurs	5 553	6 540
	<u>47 832</u>	<u>39 206</u>

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2019**

**5- IMMOBILISATIONS**

Comme le mentionne la méthode comptable, les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux charges à l'état des résultats. Cependant, les immobilisations suivantes sont utilisées par l'organisme pour la réalisation de ses activités :

	2019 Coût	2018 Coût
	\$	\$
Immobilisations corporelles		
Mobilier et équipement de bureau	39 476	33 007
Matériel informatique	41 860	40 044
	<u>81 336</u>	<u>73 051</u>

**6- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir des charges de projets des exercices subséquents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2018	Encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde au 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Regroupement Écoles et milieux en santé Montréal-Nord	8 543	19 969	28 512	-
Pairs aidants	8 694	48 976	57 670	-
Arrondissement Montréal-Nord				
Pairs aidants	36 000	24 000	47 716	12 284
J'arrive (BINAM)	23 341	4 205	27 546	-
Santé publique				
Prévention dans les jeux de hasard et d'argent	29 665	38 618	43 657	24 626
Fondation Dufresne et Gauthier	11 250	15 000	15 000	11 250
Fondation OMHM	-	15 000	10 415	4 585
	<u>117 493</u>	<u>165 768</u>	<u>230 516</u>	<u>52 745</u>

# COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

### 7- ACTIFS NETS AFFECTÉS

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a résolu d'affecter des montants de 17 500 \$ pour le réaménagement des locaux et un montant de 5 000 \$ à l'organisation du 35<sup>ème</sup> anniversaire de l'organisme pour un total de 22 500 \$. Les actifs nets grevés d'affectations internes ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

### 8- SUBVENTIONS ET DONS

	2019	2018
	\$	\$
Centraide	75 685	76 045
Subventions		
Ministère de la santé et des services sociaux		
Programme de soutien aux organismes communautaires	76 972	70 346
Soutien communautaire en logement social	32 878	32 360
Pairs aidants	57 670	47 920
Prévention dans les jeux de hasard et d'argent	43 657	39 171
Regroupement Écoles et milieux en santé - Montréal-Nord	28 512	24 394
Ville de Montréal		
Alliance pour la Solidarité	35 800	35 000
Ville de Montréal - Arrondissement de Montréal-Nord		
Pairs aidants	47 716	36 000
J'arrive (BINAM)	27 546	14 505
Emploi-Québec - Subventions salariales	28 777	25 832
Ministre de l'Emploi et du Développement social	6 432	6 038
Office municipal d'habitation	2 400	2 400
Commission Scolaire de la Pointe-de-l'Île	7 448	3 756
	<u>471 493</u>	<u>413 767</u>
Dons		
Fondation Dufresne et Gauthier	15 000	15 000
Fondation J. Armand Bombardier	-	3 861
Fondation OMHM	10 415	-
Particuliers et autres	9 071	5 579
	<u>34 486</u>	<u>24 440</u>
	<u><u>505 979</u></u>	<u><u>438 207</u></u>

**COUP DE POUCE JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2019**

**9- INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risque de crédit**

L'organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes débiteurs et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

**Risque de taux d'intérêt**

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son Compte Avantage Entreprise à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.